

L'adhésion au contrat collectif de complémentaire santé est **obligatoire à compter du 1er MAI 2026.** (sauf cas de dispense)

QUAND ?

**SURVEILLEZ VOTRE MAIL ACADÉMIQUE
AIX-MARSEILLE :**

de mi-novembre 2025 à début janvier 2026

par exemple : prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

excepté pendant les vacances de Noël

Vous n'avez aucune démarche à effectuer avant la réception du courriel de la MGEN contenant le lien vous permettant d'accéder à votre parcours d'affiliation

PROCÉDURE :

D'abord, un message officiel de l'académie d'Aix-Marseille, pour vous informer de la nouvelle procédure.

Mais, c'est le mail de la MGEN qui vous permettra de vous affilier dans le délai de 21 jours pour créer votre espace adhérent Mgen..

- Vous aurez accès à des **éléments d'information** sur l'espace personnel que vous activerez sur le site de la MGEN
- Pour estimer le montant de vos cotisations selon vos choix(socle, options?, conjoint ...) vous aurez un **outil d'aide à la décision** ;
- Un **outil vous permettra d'estimer vos remboursements** ;

CALENDRIER

Le calendrier d'affiliation à la protection sociale complémentaire santé



Spécificités : FÉVRIER 2026 POUR LES

Personnels en congé parental, disponibilité pour raison de santé, congé sans rémunération pour raison de santé ou congé sans salaire pour raison de santé, de maternité ou lié aux charges parentales, congé de proche aidant, congé de présence parentale, congé de solidarité familiale, congé de formation professionnelle, bénéficiaire de l'allocation spécifique de cessation anticipée d'activité, personnels en disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans.

La période précise d'affiliation qui vous concerne vous sera communiquée par votre académie, quelques semaines avant l'envoi du courriel MGEN d'affiliation.

Légende



Envois complémentaires correspondant aux agents recrutés après le passage de leur académie ou aux agents éligibles n'ayant pas reçu l'envoi initial.



Pas d'envoi per périodes de congés.